

**Commission** : Sommet UE – candidats à l'adhésion

**Problématiques** : Quelle place peut-on donner aux pays officiellement candidats à intégrer l'UE et quelle stratégie d'élargissement mener à l'horizon 2050 ?

**Auteur** : Suède

La Pologne est un pays d'Europe de l'Est, voisin de la Russie, de la Lituanie, de la Biélorussie et de l'Ukraine sur son flanc Est et de l'Allemagne, la Tchéquie et la Slovaquie sur son flanc Ouest. Elle possède une façade maritime sur la mer Baltique. La Pologne est une démocratie parlementaire. Le Premier Ministre Polonais Mateusz Morawiecki est membre du parti de droite national et conservateur "Prawo i Sprawiedliwość", que l'on pourrait traduire par "Droit et Justice". Le parti détient une majorité de députés (234/460) et de sénateurs (61/100). La Pologne est entrée dans l'Union Européenne en 2004, elle est le cinquième pays le plus peuplé de la zone. Avec ses 570 milliards d'euro de PIB annuel, la Pologne est la sixième puissance économique de l'Union ce qui lui permet d'être très active au sein de l'UE via ses 51 députés au parlement européen. La Pologne est tout à fait intégrée dans le commerce intra-européen. Ses exportations dépendent à 72% de l'Union Européenne. Mais elle tend à se tourner vers la Chine, le projet des Nouvelles Routes de la Soie plaçant la Pologne comme la porte d'entrée terrestre de l'Union Européenne.

La Pologne, suite à son adhésion dans l'Union européenne, souhaite prouver son engagement sur les sujets économiques, sociaux et administratifs de l'Union. En effet, afin de suivre ce programme la Pologne met tout en œuvre financièrement pour consolider ces priorités afin d'affirmer son statut de puissance dans l'union européenne. Malgré cet investissement, notre délégation souligne en accord avec le premier ministre Mateusz Morawiecki "la primauté du droit national sur le droit européen" en mettant en avant une certaine ingérence de la cour de justice de l'UE dans le système juridique polonais. Comme la Pologne représente une place importante au sein de l'UE quant aux sujets de l'intégration de nouveaux États membres, il serait impensable de considérer la Pologne comme Etat souverain et démocratique si les affaires intérieures de l'État étaient contrôlées par l'Union européenne. Tout en prenant en compte cette perplexité quant à la place de la Pologne dans l'union européenne, ses citoyens reconnaissent pour 80% d'après un sondage de 2021 que l'appartenance à la Pologne au sein de l'union européenne est essentielle.

En effet, la Pologne est considérée comme un des premiers bénéficiaires des aides économiques de l'UE. Cette aide s'est révélée essentielle quant au programme d'intégration de la Pologne qui a largement investi ces sommes d'argent afin d'améliorer le réseau de connexions privées fournissant aux réfugiés ukrainiens des aides dans le domaine des transports, de l'hébergement et des soins médicaux. De plus cet investissement quant au soutien de l'Ukraine est pris en charge par des organisations non gouvernementales ce qui prouve à nouveau une volonté même de la part de la population d'intégrer cet état voisin.

Une loi spéciale aurait été créée afin de faciliter la situation des Ukrainiens concernant la législation du séjour, les prestations sociales, l'accès au marché du travail et à l'éducation, c'est ainsi un investissement personnel grandissant qui favorise leur intégration et aussi un intérêt de la part de la Pologne pour faciliter les démarches d'intégration de l'UE. Cet intérêt pour leur voisin européen s'est notamment affirmé depuis l'indépendance de 1991 cet événement a révélé un consensus politique sur la défense de l'Ukraine et la promotion d'une voie européenne.

De plus, en mai 2008, la Pologne et la Suède ont présenté un projet de partenariat oriental destiné aux pays orientaux voisins afin de faciliter les relations de l'Ukraine avec l'UE. Ce partenariat oriental avait comme objectif de permettre aux pays États intéressés de se rapprocher de l'UE et de ses membres en renforçant leurs liens politiques, économiques et culturels. Cette union concernait 6 autres États, anciennement dans l'URSS, en plus de la Suède et la Pologne, cette union concerne les pays suivants: l'Azerbaïdjan, la Géorgie, l'Arménie, la Biélorussie, la Moldavie et l'Ukraine.

Pour conclure, la Pologne, récemment intégrée à l'UE qui a fait ses preuves lors de son insertion mais admet des fragilités politiques dans son pays quant à sa situation 30 ans en arrière, face à l'URSS. Cependant, afin de prouver son engagement au sein de l'UE, notre délégation a mis en œuvre des intentions et des pratiques visant à favoriser la politique d'intégration de nouveaux États dans l'UE tel que l'UEO.